

PORTER VOTRE VOIX



© Photo : Sedrik Nemeth

Pour un moratoire sur l'augmentation des primes



SERGE MÉTRAILLER
AU CONSEIL NATIONAL
WWW.SERGEMETRAILLER.CH



Pour un moratoire sur l'augmentation des primes

Constat

Nos primes d'assurance maladie ont augmenté de 160% depuis 1996, et 2020 n'échappera pas à cette tendance. Les assureurs ont actuellement 8,4 milliards de francs de réserves, soit 3,8 milliards de plus que ce qu'exige la loi!

L'Office fédéral de la statistique (OFS) relève que les dépenses en matière de santé représentent 15,6% du budget des ménages. La part allouée à la santé ne cesse d'augmenter pour les ménages.

Les Conseillers d'Etat latins des affaires sanitaires et sociales demandent une plus grande transparence notamment sur les réserves des assureurs. Une initiative voudrait le plafonnement des primes à 10% du revenu du ménage, avec, à la clef, un douloureux transfert de charge sur les cantons. Le PDC propose de mettre un frein aux coûts de la santé.

Ma proposition

Reprenant tous les éléments de l'initiative de mon parti, je constate que l'augmentation des primes par rapport aux salaires a déjà atteint un niveau trop important. Je propose un moratoire de 4 ans sur l'augmentation des primes. Ce temps doit permettre la réunion de l'ensemble des acteurs de la santé pour élaborer des solutions d'économies en toute transparence, sans toucher à la qualité des prestations de soins (le PDC en donne de multiples exemples dans son initiative).

Thèmes

#Santé #AssuranceMaladie #Lamal #QualitéDesSoins



SERGE MÉTRAILLER
AU CONSEIL NATIONAL
WWW.SERGEMETRAILLER.CH

